

Auteur : Sylvia BARON - Date de publication : 02/06/2010 - Rubrique : Dépêches - © dechetcom.com 2010

## Recyc-Matelas Europe : la fibre recyclage en toile de fond



matières premières...

➤ *Pas question de piquer un roudillon lorsqu'on peut piquer un marché non encore affecté qui n'est pas prêt de s'effiloche... Que peut-on faire en effet des matelas et sommiers confiés aux déchèteries ?*

*Jusqu'à récemment, pas grand-chose, hormis la récupération de la ferraille composant l'intérieur. Or, à bien y réfléchir, sommiers et matelas sont composés de fibres textiles, de mousses plastiques, de ferrailles et de bois.*

*Sur la base d'une expérience ayant fait ses preuves outre-Atlantique, Recyc-Matelas Europe voit le jour... Objectif : déconstruire chaque spécimen & revaloriser les*

◆ Quoi de plus encombrant qu'un matelas ? Certains commerçants reprennent le vieux à la livraison du tout neuf tandis que de nombreux matelas et sommiers sont temporairement confiés aux trottoirs de France et de Navarre en attendant le passage des services d'enlèvement des encombrants... Toujours est-il qu'en France, par un biais ou un autre, plus de 5 millions d'unités sont transportées vers les déchetteries chaque année, avec une question lancinante : que va-t-on en faire ?

↳ Pas question de dormir sous ses lauriers ! Le marché de la literie représente plus de 7 millions de pièces vendues par an, et près de 5 millions de matelas et sommiers sont mis en déchetterie chaque année. Ces derniers sont enterrés dans des « Centres d'Enfouissement Technique » lorsqu'ils arrivent en fin de vie, provoquant une biodégradation des produits estimée à plus de 100 ans.

Jusqu'à ce jour, et bien que 95% des matières d'un matelas soient recyclables, aucune solution responsable et écologique n'était proposée en France. Et pourtant, le temps presse : en janvier 2011, la loi interdisant l'enfouissement des biens d'ameublement, dont fait partie la literie, devrait être votée dans le cadre du Grenelle 2. Le décret d'application serait alors effectif courant juillet 2011 selon les pouvoirs publics.

↳ Forts de ces éléments chiffrés, de ces prochaines contraintes réglementaires et aussi de la volonté de bien faire, d'aucuns ont réfléchi à la question et se sont imaginés pouvoir recycler matelas et sommiers. La joint venture avec Recyc-Matelas Canada, qui bénéficie d'une expérience dans ce secteur depuis 2007, avec une capacité de traitement de plus de 1 000 000 unités / an sur ses sites de Montréal, Toronto ou encore Miami, permet à la petite soeur française de bénéficier d'un savoir-faire confirmé.

En effet, Recyc-Matelas Europe répond aujourd'hui à un vrai "vide écologique" quant à la gestion de ces biens de consommation. Elle est également garante de nouvelles valeurs sociales et sociétales, et veille donc à respecter un ensemble d'engagements.

↳ Vous l'aurez compris, il ne s'agit pas là d'un conte à dormir debout : c'est sur le port autonome de Limay, dans les Yvelines (78), que Recyc-Matelas Europe a choisi de débiter le 15 juillet prochain ses activités qui consisteront à pratiquer la déconstruction de matelas et sommiers usagés, pour en revaloriser les matériaux tels que coton, feutre, bois, métal, mousse de polyuréthane... via des filières identifiées. Une totale traçabilité de ces matières revendues est assurée auprès de leurs partenaires.

Toutes ces matières peuvent en effet connaître une seconde vie dans des secteurs spécifiques, comme l'industrie automobile, la fabrication de tapis, l'isolation thermique...

Le premier site aura une capacité annuelle de traitement d'environ 350 000 unités. Les volumes en provenance des sociétés de collecte seront acheminés vers notre site de Limay par péniches. La société proposera une logistique adaptée aux distributeurs en fonction des impératifs de chacun, en partenariat avec les opérateurs déjà en place. L'ouverture du premier site sera suivie d'une politique de déploiement dans d'autres régions françaises et pays en Europe :

- 2011 : Régions Nord, Méditerranée, Est et Allemagne

- 2012 : Régions Grand Ouest, Centre, Sud-ouest et Espagne

↳ Dans un souci permanent de répondre aux politiques éco-environnementales, les prochains sites de production seront implantés, à l'instar de Limay, à proximité de voies navigables permettant ainsi l'acheminement des matelas et sommiers usagés par péniches.

Il en sera de même pour le transport des matières, afin de limiter l'émission de Co2 et améliorer le bilan carbone de l'entreprise.

C'est aussi pourquoi l'entreprise adopte un modèle économique basé sur la multiplication des sites de production situés en priorité dans des zones fluviales - une dizaine d'ouvertures est prévue en France - afin

de pouvoir maîtriser l'impact écologique lié à la logistique de transport d'unités.

↳ La nouvelle structure travaillera avec le Pôle Emploi et Cap Emploi pour lutter contre l'exclusion et mettre en place un programme d'insertion permettant de réintégrer des personnes dont le parcours professionnel était jusqu'à présent atypique. L'embauche de personnes handicapées sera également favorisée sur tous les sites de production.

---

Ce rédactionnel provient du site [www.dechetcom.com](http://www.dechetcom.com) - [contact@dechetcom.com](mailto:contact@dechetcom.com)